

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Religions- und Kulturgeschichte = Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle = Rivista svizzera di storia religiosa e culturale

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

Band: 106 (2012)

Artikel: Houphouët-Boigny, le pouvoir politique et les religions en Côte d'Ivoire : 1960-1990

Autor: Coulibaly, Félicien Navigué

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-390515>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Houphouët-Boigny, le pouvoir politique et les religions en Côte d'Ivoire: 1960–1990

Félicien Navigué Coulibaly

L'histoire des sociétés humaines est marquée par de nombreux et constants phénomènes d'instrumentalisation de la religion dans l'exercice du pouvoir politique. Dans les civilisations anciennes, que ce soit en Egypte, en Perse, à Babylone ou en Grèce, de grandes figures historiques ont influencé le pouvoir religieux pour exercer le pouvoir politique. Des régimes politiques contemporains n'échappent pas à cette sorte de captation du religieux par le politique, tel qu'on pourrait l'observer aujourd'hui dans de nombreux Etats du Moyen Orient (Iran, Afghanistan...etc.) et de l'Asie (Chine, Vietnam, Japon...).

En Afrique en général, pendant la période postcoloniale, de nombreux détenteurs du pouvoir politique ont inscrit leur rapport avec la religion au cœur de leur politique de gouvernement. Ce fut le cas observé entre 1960 et 1990 sous Félix Houphouët-Boigny, premier président de la Côte d'Ivoire indépendante. Entre Houphouët et ses gouvernés, existait un certain nombre de rapports qu'il convient d'apprécier à divers niveaux. Outre les rapports de production (liés à l'activité économique), existaient aussi des rapports foncièrement basés sur la religion. La religion qui est l'ensemble de dogmes et de pratiques ayant pour objet les rapports d'un groupe social avec la puissance divine, est dès lors apparue comme un champ privilégié d'exercice du pouvoir d'Etat. En Côte d'Ivoire, quand on parle de religion, on fait forcément référence à deux principales confessions. Il s'agit bien entendu de l'islam et du christianisme. Le premier a fait son apparition au XV^{ème} dans le nord avant de s'étendre dans tout le pays au XIX^{ème} siècle, et le second y fit son introduction en 1895 avec les missionnaires catholiques qui ont d'abord essaimé missions et stations d'évangélisation dans le sud avant de remonter au nord en 1904. De ces deux religions qui ont réduit la pratique et les influences de l'animisme dans la société ivoirienne, naquirent des confréries musulmanes et des tendances religieuses chrétiennes: protestantisme

(l'évangélisme et le pentecôtisme). A côté de toutes ces religions, on note la présence des Eglises indépendantes africaines dont les plus célèbres sont le harrisme et Papa Nouveau issues de mouvements prophétiques initiés pendant la colonisation. A cette kyrielle de religions, s'ajoutent des mouvements religieux communément appelés «sagesses d'Occident» et des sectes venues d'Orient et d'Asie.

Dans cet article, nous consacrerons donc une large partie d'analyse à l'islam et au christianisme car ces deux religions constituent les plus dominantes du pays et les mieux enracinées dans la société ivoirienne avec respectivement 40 % et 30 % de fidèles. De ce fait, ce sont elles qui ont occupé plus largement la scène politique sous Houphouët-Boigny.

Caractérisée par une diversité religieuse, la Côte d'Ivoire est aussi une nation hétéroclite avec une gamme variée d'ethnies¹ dans lesquelles se fondent de nombreux clans et tribus. Face à cette caractéristique sociologique particulière du pays, Houphouët-Boigny a, au plan politique, instauré un régime de parti unique, renforcé sa coopération avec le pays colonisateur, la France, et au plan religieux, établi des rapports étroits avec la religion.

Si l'analyse de la politique générale d'Houphouët n'est pas l'objet de notre étude, celle qu'il a orchestrée en rapport avec la religion en constitue le point focal. Notre travail ne consistera en aucun cas d'engager la discussion sur les revers de la politique religieuse d'Houphouët. Alors, il nous revient de s'interroger: en quoi consistait-elle cette politique religieuse? Quels furent ses principes de base? Pour mieux comprendre la politique religieuse d'Houphouët, nous allons d'abord axer notre réflexion sur les principes qui l'ont gouverné, avant d'aborder plus en profondeur l'étude des rapports que l'Etat à travers la personne du président a entretenus avec les religions pratiquées en Côte d'Ivoire.

Les Principes de base de la politique religieuse de Felix Houphouët-Boigny

Les principes qui ont guidé Houphouët dans la mise en œuvre de sa politique religieuse sont ceux que nombre de chefs d'Etat africains postcoloniaux ont adoptés dès 1960, à savoir, la laïcité, la pluralité, la neutralité religieuse.

L'indépendance une fois acquise le 7 août 1960 après soixante sept ans de colonisation française, les nouveaux dirigeants ivoiriens pensèrent aussitôt à la consolidation de l'Etat-nation.² En effet, l'obtention de la souveraineté nationale im-

¹ La Côte d'Ivoire compte plus d'une soixantaine d'ethnies que les historiens regroupent en cinq grands ensembles ethniques: au Centre-nord il y a le groupe Gour (Sénoufo, Koulango, Lobi), les Krou (Wé, Bété, Dida, Bakwé, krou, Godié) au Sud-ouest, les Mandé du Nord (Malinké et Dioula) au Nord-ouest, les Mandé du Sud (Dan, Gouro, Gban) à l'Ouest, les Akans (Baoulé, Ebrié, Agni et les Brons) respectivement au Centre, au Sud, à l'Est et au Nord-Est.

² L'Etat nation insiste sur le territoire et ses frontières, l'homogénéité de la population, l'importance de la citoyenneté face aux identités régionales ou religieuses. La République française est l'exemple classique, avec l'héritage napoléonien d'un Etat puissant et centralisé visant à incarner «l'intérêt général» (voir: Le Robert 2012 illustré et dixel, Nouvelle édition millésime, 2012, 1675).

pliquait de facto la mise en place d'un nouvel ordre politique marqué par la promotion d'un nouveau «modèle de l'Etat-nation [...] caractéristique de la modernité européenne et occidentale» s'inspirant «plus précisément du paradigme de la V^e République française (1958)»³. C'est dans ce contexte nouveau que l'ancienne puissance coloniale, la France – comme dans nombre de pays africains indépendants au début des années 1960 – par le biais de quelques uns de ses juristes, participa activement à la rédaction de la constitution ivoirienne promulguée le 3 novembre 1960. Ainsi, la première République ivoirienne mit en place un «appareil politico-législatif égalitaire, unitaire et libéral»⁴ tout en faisant le choix du principe fondamental de la laïcité pour gouverner et baliser le domaine religieux. L'article 2 de la loi fondamentale précisait: «La République assure à tous l'égalité devant la loi sans distinction d'origine, de race, de sexe ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.»⁵ La loi n°60-35 du 3 novembre 1960 renforce la laïcité⁶ de l'Etat en stipulant davantage que: «le principe de la constitution en matière de religion demeurant la liberté de conscience, aucun individu ne peut empêcher un citoyen de pratiquer la religion de son choix et d'adopter la confrérie qui lui plaît».⁷

En 1960, en prenant le destin de son pays à bras-le-corps, Félix Houphouët-Boigny n'avait qu'une seule inspiration politique religieuse: le libre exercice des cultes, puisque l'indépendance avait fait naître brutalement la notion d'Etat.⁸ L'Etat, plus étroitement Houphouët, ouvert à la pratique de toute religion en Côte d'Ivoire avait dans le prolongement du choix de la laïcité, opté pour la pluralité et la neutralité dans le domaine religieux. Par conséquent, la neutralité pourrait signifier que l'Etat ne devrait en rien s'identifier à une confession pour ne pas favoriser telle conviction religieuse par rapport à telle autre. Aussi, l'action de l'Etat ne correspondrait-il à un engagement pour une cause religieuse. Par contre, l'Etat peut «considérer que l'intérêt public est favorisé ou au contraire menacée par tel comportement religieux et en déduire un certain nombre d'action»⁹. Pour ce faire, l'Etat, à travers le Ministère de l'Intérieur exerce un droit de contrôle et de protection des religions. La reconnaissance officielle et le per-

³ Marie Miran, *Islam, histoire et modernité en Côte d'Ivoire*, Paris 2006, 142.

⁴ Idem, 144-145.

⁵ Ibidem.

⁶ Selon le professeur Louis Rousseau du Département des sciences des religions, de l'Université du Québec à Montréal, la laïcité «se définit en substance, comme l'harmonisation, à chaque fois liée aux conditions spécifiques d'une société donnée, de trois principes du respect de la liberté de conscience et de religion et de sa pratique individuelle et collective; de l'autonomie du politique et de la société civile à l'égard des normes religieuses et philosophiques particulières; de la non-discrimination directe ou indirecte à l'égard des êtres humains». (Mémoire soumis à la Commission de Consultation sur les pratiques d'accommodements reliées aux différences culturelles, le 20 octobre 2007).

⁷ Marie, *Islam* (voir note 3), 144-145.

⁸ Paul-Henri Siriex, *Houphouët-Boigny ou la sagesse africaine*, NEA-Nathan 1986, 200-201.

⁹ Jean-Marie Woehrling, *Réflexions sur le principe de la neutralité de l'Etat en matière religieuse et sa mise en œuvre en droit français*, in: *Archives de Sciences sociales de religions*, 101 (1998), 48.

mis de fonctionner attribués à toute religion voulant s'organiser dans le pays, étaient dévolus à l'Etat. C'est d'ailleurs, dans cette perspective que l'Assemblée nationale avait aboli entre 1962 et 1965, les lois et coutumes traditionnelles, pour dit-on, donner une chance à l'émergence d'un Etat progressiste. Dès les premières années postindépendance, l'Etat se lança dans un vaste programme d'occidentalisation de la société ivoirienne. Il s'engageait donc à la «suppression des cloisonnements traditionnels, associés au passé»¹⁰. En effet, en 1962 et 1964, la propriété et le code familial en vigueur dans les sociétés traditionnelles, qui accordaient une suprématie du droit traditionnel sur le droit moderne, furent abolis. Le système de castes, les régimes patrilinéaires ou matrilineaires, le régime coutumier d'héritage, la polygamie et le régime de mariage furent supprimés. L'Etat ivoirien se conformera ainsi aux prescriptions du code familial français.

En substance, les grands chantiers religieux et culturels engagés par l'Etat et surtout l'adoption de principe du libre marché religieux, permirent à la communauté religieuse plurielle de se constituer en communauté authentiquement politique sur laquelle l'Etat pouvait exercer ses pouvoirs régaliens sans toutefois être assujetti à un quelconque ordre divin.

Tout semblait penser que l'Etat ivoirien, au cours des cinq années postindépendance, s'était évertué à baliser le domaine religieux et culturel pour mettre en œuvre sa stratégie politico-religieuse basée sur le clientélisme et le patronage politique.

La politique religieuse d'Houphouët-Boigny: clientélisme et patronage politique dans les milieux religieux

Pour consolider son pouvoir politique après les années d'indépendances, Houphouët avait sans nul doute développé sa politique générale à partir de son éducation traditionnelle,¹¹ et de sa conception personnelle de la notion de l'«Etat». L'Etat, pour lui, devrait être un pur instrument au service de la raison autocratique par le souci de l'intérêt général. Appréhender l'Etat de la sorte avait favorisé la mise en place d'un système politique étatisé avec pour caractéristiques majeures le monopole de la force publique, la régulation des comportements des concitoyens et la capacité de mettre en œuvre des politiques publiques, telles la cooptation clientéliste.

¹⁰ Marie, Islam (voir note 3), 145.

¹¹ Non seulement, Houphouët-Boigny croyait en l'unicité de Dieu, mais aussi à la multiplicité des voies qui conduisent à lui. Toute la politique morale reposait sur «un idéal d'humanisme intégral» articulé et fondé sur «quelques valeurs étroitement liées que sont la tolérance, le dialogue, le consensus, la fraternité, la solidarité, la paix etc.» (Mireille Laporte, La pensée sociale de Félix Houphouët-Boigny, Institut d'études politiques de Bordeaux, Centre d'études d'Afrique noire, 1970, 8). Pour le président, ces vertus cardinales constituaient le creuset d'une vie sociale harmonieuse mais également le socle des relations humaines et interpersonnelles. Dans sa pensée, la portée de sa vision de la religion devrait consister à créer une réaction comportementale positive chez les ivoiriens qui en plus de l'assimiler devraient par ailleurs se l'approprier.

La notion de «clientélisme» peut être vue sous deux angles: «le clientélisme dyadique» et le «clientélisme corporatif». Le clientélisme dyadique est la «relation de clientèle en tant qu'alliance dyadique verticale entre deux personnes de statut, de pouvoir et de ressources inégaux dont chacune d'entre elle juge utile d'avoir un allié supérieur ou inférieur à elle-même»¹². Le «clientélisme corporatif» se manifeste à travers les rapports d'exploitation que le pouvoir politique entretient avec des fractions patronnes d'une communauté donnée.¹³ Ces formes de politique s'exercent dans les sociétés contemporaines arabophones mais aussi dans les Etats postcoloniaux africains. La Côte d'Ivoire d'Houphouët n'a guère constitué une exception. Sous le régime du parti unique d'Houphouët, comme sous de nombreux régimes postcoloniaux africains, le politique, l'économique, le sociétal et particulièrement le religieux s'interpénétraient. L'Etat, le pouvoir politique et les agents politiques se trouvaient télescopés et se confondaient à bien des égards. Le milieu religieux a subi l'interférence sinon l'ingérence du politique dans ses affaires religieuses tout en réussissant à «se mettre au service de l'Etat pour mieux le mettre à son service»¹⁴.

Acteur et agent de l'Etat au plus haut niveau, Houphouët, dans la perspective de consolidation du pouvoir et de sa survie politique, s'était appuyé sur un certain nombre de proches collaborateurs qui ont constitués les maillons clés du système clientéliste et le noyau dur de sa politique de cooptation clientéliste. Sa collaboration politico-religieuse avec Mamadou Coulibaly, Mgr Yago et Papa Nouveau sont des exemples du clientélisme dyadique et l'exploitation de ses rapports avec des groupements religieux (confréries musulmanes) ont constitué les témoignages effarants de son clientélisme corporatif.

*Mamadou Coulibaly: bras droit du président et patron des musulmans de Côte d'Ivoire (1965–1985):*¹⁵ Houphouët compta sur Mamadou Coulibaly pour renforcer son patronage politique dans la communauté musulmane de Côte d'Ivoire. «Figure maîtresse» du système clientéliste dans le milieu religieux musulman, Mamadou Coulibaly, président du Conseil Economique et social et originaire d'Odienné dans le nord du pays, fut imposé par le président Houphouët comme le «patron» des musulmans. A ce titre, il était le porte-parole de la communauté

¹² Jean Leca/Yves Schemeil, Clientélisme et Patrimonialisme dans le Monde Arabe, in: International Political Science Review, 4 (1983), 455.

¹³ Idem.

¹⁴ Ibidem.

¹⁵ Né à Odienné dans le nord-ouest du pays le 10 octobre 1910, Mamadou Coulibaly trainait derrière lui une belle carrière de militant de première heure du RDA. Conseiller RDA à l'Assemblée de l'Union Française de 1949 à 1956, il fut plus tard le représentant de la Côte d'Ivoire au Sénat de la Communauté entre 1956 et 1960. Trésorier général du PDCI de 1959 à 1980, premier vice-président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire en 1960, Mamadou Coulibaly devient le président du Conseil économique et social dès 1962 jusqu'à sa mort en 1985. Il fut considéré comme étant le «grand ami musulman du président Houphouët» et la plus «haute personnalité musulmane» dans le régime d'Houphouët. (Marie, Islam [voir note 3], 174).

musulmane auprès de l'Etat. Par souci de la mise en œuvre de sa stratégie géopolitique, Houphouët avait fait de Mamadou politique «la plus haute personnalité politique musulmane de la Côte d'Ivoire»¹⁶. Militant irréductible du *Rassemblement Démocratique Africain* (RDA), Mamadou Coulibaly, orchestra la «politique musulmane» du président en faisant de lui l'orbite autour duquel graviterait les satellites, notamment les imams et les associations islamiques, cibles privilégiées des actions politiques du président en milieu musulman. Le choix de Mamadou Coulibaly comme patron des musulmans résultait, outre son appartenance politique et religieuse, plutôt de son caractère personnel qui faisait de lui un homme passif et pas passionné du point de vue religieux. Foncièrement opposé à toute forme d'intégrisme et d'activisme musulman, Houphouët s'était assuré que Mamadou Coulibaly avait une conception très réaliste de la pratique de l'islam avant de porter son choix sur lui. Le patron des musulmans, conscient de cela avait dit lors d'une interview accordée en 1976, à un journaliste, à propos de sa vision de l'islam:

«Moi, je n'ai pas été à l'école coranique. J'ai par la suite essayé de suivre la religion parce que c'était celle que je voyais pratiquer autour de moi. Je l'ai donc adoptée et non seulement je l'ai adoptée mais je l'ai aussi adaptée. J'ai adapté la religion parce que je suis certain que Dieu est trop bon pour nous imposer des choses que nous ne pourrions pas supporter. On nous dit par exemple qu'il avait été question de cinquante prières ou davantage par jour et que le prophète, connaissant notre faiblesse, en a demandé la réduction sachant qu'on n'y arriverait pas. Et la prescription a été ramenée à cinq prières par jour. Il faut donc de la compréhension si on veut que le travail soit fait, que la foi soit respectée; il faut adapter les conditions aux possibilités des hommes appelés à pratiquer. Vous ne pouvez pas demander à un homme, sauf peut-être à des sportifs très entraînés, mais pas à un homme normal, de soulever 200 à 300 kilos; vous êtes certains que le colis ne sera pas porté. Donc, il faut adapter l'islam».¹⁷

Mamadou Coulibaly était donc un partisan de l'assouplissement du dogme islamique. Il était opposé à toute forme de pratique irréaliste et passionnée de la religion musulmane. Cependant, sa cooptation «assura au régime un soutien quasi-inconditionnel» de la communauté musulmane jusqu'à sa mort en décembre 1985. El Hadj Lazéni Coulibaly, alors garde des sceaux, ministre de la justice et membre du bureau politique du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire et par-dessus tout originaire du nord du pays à l'instar de Mamadou Coulibaly, fut dès lors coopté par le président pour assurer sa politique musulmane et être à ce titre le trait d'union entre la communauté musulmane et lui. Cet autre homme de confiance du président fut donc le continuateur et le nouvel espoir de la communauté musulmane.

¹⁶ Marie, Islam (voir note 3), 174.

¹⁷ Fraternité Hebdo, 15 octobre 1976 in: Marie, Islam (voir note 3), 175.

Bernard Yago, le collaborateur loyal, libre et «rebelle»: Dans la politique religieuse d'Houphouët, Mgr Bernard Yago¹⁸ aurait dû être pour le christianisme,¹⁹ ce qu'ont été Mamadou Coulibaly et Lanzéni Coulibaly pour l'islam, si l'Archevêque d'Abidjan n'avait pas de si tôt en 1960, affiché sa volonté de ne laisser le pouvoir temporel exercer son autorité sur le pouvoir spirituel. Après la collaboration scellée dès les premières heures de l'indépendance, les relations entre ces hautes personnalités du pays seront jalonnées de tumultes et de heurts. Si l'un veut indirectement s'arroger le droit d'être le «patron» politique de la religion catholique, l'autre revendiquera son autonomie vis-à-vis de l'Etat. Le fait qu'il exerce à Abidjan, la capitale politique, fera de lui «le seul à prendre position» (à cette époque où Houphouët régnait de mains de fer), pour stigmatiser les tares de la politique générale du président à l'occasion de certaines circonstances clés de la vie politique de la nation.²⁰ Les heurts débutèrent en 1963, lors des «complots» du président contre ses amis politiques; lesquels complots²¹ ayant occasionné la mort d'Ernest Boka, son ami personnel et fidèle auditeur de ses conférences épiscopales depuis 1959. En effet, Ernest Boka, président de la cour suprême, ministre et collaborateur d'Houphouët, trouva la mort dans la prison d'Assabou à Yamoussoukro (village du président), accusé de vouloir attenter à la vie d'Houphouët. De source officielle, «il a été tendancieusement soutenu par les autorités ivoiriennes que la mort de Boka Ernest serait survenue après son suicide par pendaison dans sa cellule de prison à Yamoussoukro»²². L'Arche-

¹⁸ Bernard Yago, ordonné à Rome le 8 mai 1960 par le Pape Jean XXIII. Il était en ce moment le 1^{er} et unique évêque ivoirien. Le 23 février 1983, il fut créé cardinal par le Pape Jean-Paul II. Il fut le premier ivoirien président de la Conférence épiscopale. Archevêque métropolitain (l'Eglise ne disposant d'un seul archevêque à cette époque) d'Abidjan, il fut le «porte parole» des Evêques de Côte d'Ivoire. A ce titre il s'adonna à dénoncer dans ses lettres pastorales ou homélies les «abus et injustices» du régime d'Houphouët sous le régime de parti unique.

¹⁹ Dans l'incapacité de faire du christianisme une religion d'Etat, Houphouët-Boigny favorisa cette religion qu'il avait embrassée dès l'âge de 10 ans avec son baptême du nom de «Félix». Cette religion mieux que d'autres qu'il portait en estime, avait joui des faveurs de son plus grand pratiquant au sommet de l'Etat.

²⁰ Les complots de 1963, ne sont pas les seuls événements que la hiérarchie catholique dénoncera. Elle fut aussi critique à l'occasion de la première visite du Pape Jean-Paul II en 1980, de la découverte des premiers gisements offshore en 1980, des premières élections législatives et municipales en 1980, du conflit entre pouvoir politique et enseignants du supérieur en 1986, de la construction de la Basilique de Yamoussoukro en 1989.

²¹ Si le camp présidentiel criait au complot en 1963, les victimes ne se reconnaissaient pas dans les chefs d'accusations portées contre elles établissant leur responsabilité dans un «présupposé» complot, si bien que Samba Diarra qui fut arrêté lors de ces événements les avait traités de «faux complots». Il fit même paraître en 1997 un livre de 251 pages aux éditions Karthala intitulé: Les faux complots d'Houphouët: fracture dans le destin d'une nation 1959-1970. Dans cet ouvrage, l'auteur dénonce les intrigues politiques d'Houphouët-Boigny caractérisées par de cruels assassinats ciblés, l'élimination systématique, les tortures et l'emprisonnement arbitraire de présumés opposants. L'objectif visé était d'occuper seul la scène politique pour ainsi instaurer un régime autocratique et assurer la longévité politique de son parti politique le PDCI-RDA.

²² Siriex, Houphouët-Boigny (voir note 8), 214-215.

vêque d'Abidjan ayant du mal à croire à la mort par pendaison de l'homme politique avait souhaité se rendre dans son village et ainsi participer aux funérailles tout en s'inclinant devant la dépouille mortelle. Houphouët avait refusé qu'un tel honneur soit accordé surtout venant du plus haut dignitaire de l'Eglise. Il exprima dès lors sa désapprobation au déplacement de l'Archevêque. Mais la volonté inébranlable de Mgr Yago de se rendre à Grand-Morié a été considérée comme un affront par les autorités politiques et particulièrement par Houphouët qui le traita de «fétichiste en tiare». Dans le même contexte, il prêtera des ambitions politiques à l'Archevêque et décidera de l'expulser du pays. Cette affaire politico-religieuse dépassa les frontières de la Côte d'Ivoire pour arriver au Vatican qui après avoir soutenu Houphouët se rallia à Yago.

Face à l'hostilité de l'Archevêque (libre, très écouté et aimé des catholiques) de se voir coopter par Houphouët et à son refus d'assujettir l'Eglise catholique au pouvoir politique, Houphouët révisera sa position et même sa politique à l'égard de l'Eglise catholique. Le 6 mars 1965, en décorant Mgr Yago à Kpass, le village de l'archevêque à l'occasion d'une cérémonie faste qui lui fut dédiée, Houphouët s'inclinera. Depuis lors, la collaboration entre les deux personnages politico-religieux sur fonds de mésentente assurera à l'Eglise catholique son autonomie vis-à-vis des autorités politiques. Mgr Yago, avec lui toute la hiérarchie ecclésiastique, avait admis que

«L'Etat et l'Eglise sont des sociétés ayant des finalités différentes. Souveraines, chacune dans son propre domaine, elles doivent se garantir réciproquement l'indépendance et la liberté nécessaire à l'accomplissement de la mission qui leur est particulière. La hiérarchie ecclésiastique ne doit pas en tant que telle, s'arroger une influence politique. Parallèlement, le gouvernement de l'Etat ne doit pas peser sur le pouvoir spirituel, celui-ci ne relevant pas de sa compétence [...] il importe cependant que les rapports entre l'Eglise et l'Etat ne soient pas inspirés par les revendications de prestige et d'autorité mais par la volonté de répondre à ce qu'exige objectivement le bien commun et par le souci d'être au service de tous les hommes et de tout l'homme»²³.

Ces belles paroles n'étaient pas cependant traduites en faits d'autant plus que le prélat ivoirien à bien des égards a été divisé sur des questions engageant l'Eglise catholique comme ce fut le cas à la fin des années 1980, lorsque Houphouët initia le projet de construction d'une Basilique en Côte d'Ivoire. Si Mgr Yago s'y opposa défendant que la situation économique ne s'y prêtait pas, au regard de la crise financière qui prévalait, d'autres hauts dignitaires tel Mgr Agré collaborateur direct de l'Archevêque d'Abidjan, trouvèrent salutaire ce projet qui renforcera la «christianisation du pays». En dépit de tout, Houphouët eut à développer ses réseaux de patronage dans le milieu catholique où ses pratiques clientélistes étaient parvenus à s'imposer.

²³ Jean-Claude Djereke, *Les hommes d'Eglise et le pouvoir politique en Afrique noire. Le cas la Côte d'Ivoire*, Paris 2009, 88.

Papa Nouveau: l'ami prophète et conseiller politique du président: Avec les autres confessions religieuses non moins importantes pratiquées en Côte d'Ivoire (harrisme et Papa Nouveau), Houphouët-Boigny entretenait des relations aussi discrètes que solides. Ses rapports cordiaux avec le prophète Papa Nouveau, fondateur de l'Eglise Papa Nouveau, une branche dissidente de la mouvance harriste,²⁴ témoignaient de l'amitié et du profond respect mutuel de ces deux illustres personnages du monde politico-religieux ivoirien. Le prophète Papa Nouveau, de son vrai nom Dagri Najva, avait fait de son village Toukouzou Hozalem en pays avikam (*toukou zou*: le lieu du génie; *hozalem*, la nouvelle Jérusalem) la plaque tournante et le siège de la pratique de sa religion. Il «était de fait un prophète typiquement ivoirien, liant un fort ancrage local et ethnique et une vocation à parler au nom de Dieu pour tous les ivoiriens, conjuguant les valeurs des cultes traditionnels de fécondité (au point de prôner la polygamie et de tolérer l'adultère) et l'ouverture vers le modernisme et le développement (par la création d'écoles et de dispensaires) soutenant dès les années 1930, le mouvement national et pratique la bonne entente avec les Blancs»²⁵. L'attachement de Papa Nouveau à la tradition africaine et sa bonne connaissance du fait religieux ancestral avait fait de lui, un prophète très écouté et beaucoup sollicité du président. Il joua auprès du président, le rôle de devin et de consultant et de conseiller spirituel. De sorte qu'à son décès en septembre 1990, le président Houphouët à qui il avait prédit la présidence de la république pendant qu'il luttait activement pour l'indépendance de son pays, ne manqua pas de dire du «prophète des lagunes» qu'il «faisait partie de la race des prophètes purs»²⁶.

L'exploitation politique de ses rapports avec les groupements religieux par Houphouët-Boigny

Si la cooptation clientéliste dyadique avait consisté à utiliser des personnages clés qui constitueraient des pions à son jeu de patronage politique, Houphouët n'a cependant pas négligé les corporations religieuses, tels les mouvements catholiques, les confréries et les associations islamiques.

²⁴ Le harrisme est un mouvement religieux créé par William Wade Harris (1865–1929) au Libéria au début du XX^e siècle. Ce mouvement est issu de l'idéologie des Eglises dites indépendantes africaines. Son promoteur s'installe en Côte d'Ivoire en 1913 et crée l'Eglise harriste. Combattu par le pouvoir colonial français, William Wade Harris sera expulsé de la colonie de Côte d'Ivoire en 1915. Cependant, son Eglise ne cessera de se développer. L'Eglise harriste est régie par des principes fondés sur la Bible. Sa doctrine originelle axée sur l'abandon du fétiche, l'obéissance à la loi mosaïque, obligation du baptême tire toute sa substance de l'Ancien Testament. De ce fait et en sa qualité d'Eglise indépendante africaine, elle tolérera certaines pratiques issues des cultures africaines telles la polygamie, la divination et la médecine traditionnelle.

²⁵ André Mary, *Prophètes pasteurs, la politique de la délivrance en Côte d'Ivoire*, in: *Politique africaine*, 87 (2002) 72–73.

²⁶ Idem.

Pour diriger l'Etat postcolonial, Houphouët recrute dans les mouvements catholiques: L'Eglise catholique introduite deux ans après que la Côte d'Ivoire est proclamée colonie française en 1893, a imprimé sa marque dans la sphère politique ivoirienne. Bénéficiant des soutiens de l'administration coloniale française, l'Eglise catholique jouira d'une situation de quasi-monopole dans la vie politico-religieuse de la colonie de Côte d'Ivoire. Parfaitement intégrée aux structures de l'ordre colonial, la religion catholique devint dans les années d'après guerre, une arme utilisée par l'administration coloniale à travers les écoles missionnaires pour apporter la civilisation occidentale. Après l'indépendance, les nombreux cadres sortis des écoles missionnaires, ex-animateurs des organes de presse chrétienne (*Afrique Nouvelle* et *La Côte d'Ivoire chrétienne*), ex-syndicalistes de la *Confédération Française des Travailleurs Chrétiens* (CFTC), et anciens membres de la *Jeunesse Etudiante Catholique* (JEC), de la *Jeunesse Ouvrière Catholique* (JOC) et du mouvement des Scouts, seront actifs sur la scène politique. Houphouët les recrutera pour faire d'eux des militants indéfectibles du *Parti Démocratique de Côte d'Ivoire* (PDCI). A cet effet, ils occuperont de hauts postes politiques dans le gouvernement et seront dès lors les membres influents de la vie politique locale et régionale. Les plus célèbres des cadres et compagnons de lutte de Félix Houphouët-Boigny issus de l'ordre religieux catholique sont Philippe Yacé, nommé Secrétaire Général du PDCI puis Président de l'Assemblée Nationale, Jean-Baptiste Mockey, pharmacien et Mathieu Ekra, Secrétaire d'Etat aux Affaires Sociales puis Ministre de l'Intérieur (c'est à lui que reviendra l'honneur de rédiger l'Hymne National de la Côte d'Ivoire). Outre ces membres influents du PDCI,

«quelques anciens membres et animateurs de l'Action Catholique font aussi leur apparition au sein du nouveau gouvernement: MM. Bayablé Kouadio et Joseph Pango, tous deux anciens scouts, se voient attribuer les postes de Ministre de la Défense Nationale et Chef de la Fanfare de la Gendarmerie Nationale. M. Jean Delafosse, ex-président du Conseil paroissial de Notre Dame de Treichville devient le ministre de la Fonction Publique, alors que les anciens élèves du Petit Séminaire de Bingerville, M. Amani Goli et Amon Tanoh Lambert occupent respectivement les postes d'Inspecteur des impôts et de Ministre de l'Education Nationale»²⁷.

Heureux de savoir que l'Etat recrute dans le milieu chrétien, l'épiscopat ivoirien préconisait le 6 août 1960, la veille même de la proclamation de l'indépendance de la Côte d'Ivoire «une loyale collaboration de l'Eglise et de l'Etat»:

«Une ère nouvelle va s'ouvrir dans quelques instants pour notre Chère Côte d'Ivoire. Fidèles aux traditions de l'Afrique croyante, nous voici rassemblés ce soir pour offrir au Seigneur les prémices de notre indépendance nationale et lui chanter notre cantique d'Action de grâces. A cette occasion, nous tenons à vous redire que

²⁷ Témoignage de l'Abbé Basile Mobio, Directeur d'Etudes du Petit Séminaire de Bingerville réalisé par Ernest Gnangoran Yao-Bi, *L'Eglise catholique en Côte d'Ivoire: Influence du catholicisme sur la société ivoirienne pendant la période précédant l'indépendance 1930-1960*. Thèse de Doctorat unique en Histoire, Université de Paris I Sorbonne, 1991, 342.

l'Eglise s'associe pleinement à cette joie et vous invite à livrer vos cœurs à l'allégresse générale, car Dieu, enseigne-t-elle, nous a créés libres et il n'est pas dans sa pensée qu'un peuple reste perpétuellement sous tutelle. Oui réjouissons nous parce que notre pays retrouve sa dignité et sa personnalité. Mais nous tenons aussi, nous tenons surtout à vous rappeler, chrétiens, que la Nation reste à bâtir et que l'Eglise vous fait une obligation grave d'être au premier rang de la construction nationale dans l'ordre et la paix. Notre tâche à tous, est d'abandonner les rancœurs et de préparer la réconciliation de tous pour assurer dans une Côte d'Ivoire unie, une construction nationale en y apportant le bénéfice des valeurs chrétiennes, gage d'équilibre et de stabilité. Notre tâche, elle se résume en deux mots: collaborer et servir, collaborer et non critiquer, servir et non briguer les places ou se servir [...].»²⁸

Cette collaboration scellée entre l'Etat et l'Eglise se matérialisa par le serment des chrétiens de ne «jamais critiquer le système en place et faire de la «chose politique» leur bien propre, s'en servant comme bon leur semble plutôt que de songer au bien être de leurs compatriotes». Dans le même ordre d'idées, Yao-Bi dira que

«Les cadres catholiques n'ont pas redouté les responsabilités politiques auxquelles l'Etat ou l'Administration les conviaient, qui ne représentaient pas, somme toute, un danger pour leur foi. Préparés en cela par les missionnaires, ils se hissèrent à tous les échelons de la vie: depuis les ministères jusqu'aux chefs d'équipes, jeunes, les syndicats et les écoles, dans toutes les sphères de l'Etat»²⁹.

Foncièrement favorable à une occidentalisation du régime, Houphouët-Boigny puisera toute sa crème politique dans le milieu catholique. Cependant, il mettra en place un système de réseaux de soutiens et de conseils chez les musulmans ivoiriens par le jeu des alliances avec des dignitaires des confréries musulmanes et des associations islamiques.

La mise en place informelle de réseaux de soutiens et de conseils dans le milieu musulman: Sous la colonisation, l'islam, dans de nombreux pays africains (Niger, Sénégal, Mauritanie etc.) représenta une sorte de barrière symbolique et culturelle contre la pénétration occidentale. En Côte d'Ivoire, de nombreux musulmans participèrent à la marche vers l'indépendance aux côtés du *Rassemblement Démocratique Africain* (RDA). Houphouët militant de première heure de ce grand rassemblement politique africain, noua des alliances politiques mais surtout religieux avec des marabouts de renom. Ceux-ci constitueront le premier cercle restreint de son réseau musulman.

Bien que catholique, Houphouët-Boigny noua de solides relations avec les dignitaires des confréries musulmanes d'où il tira d'énormes profits pour servir sa cause politique et religieuse. Il approfondit ses relations avec les musulmans lorsqu'il intégra le monde des marabouts par le canal de certains célèbres noms, notamment le Cheikh Yacouba Sylla³⁰ de la confrérie des Hamallistes, un sous-

²⁸ Homélie prononcée par Mgr Bernard Yago, évêque d'Abidjan, le 7 août 1960.

²⁹ Gnangoran Yao-Bi, *L'Eglise catholique* (voir note 27), 343.

³⁰ Originaire de Nioro dans la Mauritanie actuelle, Yacouba Sylla, suite à des événements religieux est arrivé en Côte d'Ivoire en 1930 par déportation de l'administration coloniale française.

groupe de l'islam *Tijaniyya*. Les liens très intimes et intenses que Houphouët-Boigny entretenait avec cet illustre marabout très influent rencontré dans l'arène politique à Gagnoa à l'époque de la lutte anticoloniale du *Rassemblement Démocratique Africain* (RDA) ont été fondés sur des engagements réciproques, comme le témoigne Cheikna Sylla:

«Yacouba Sylla avait fait valoir notamment que, en tant que marabout, il ne pouvait pas s'entendre sans certains engagements de la part de ce dernier. Le Député Houphouët, devrait par exemple, accepter en toute circonstance de se mettre au service de la paix. Il devait, autre exemple, abandonner certains sacrifices qui n'étaient pas inhabituels autrefois, en particulier ne pas verser le sang humain. Sous ces conditions, l'homme de Dieu se mettrait à prier pour lui pour que l'Afrique puisse être ce qu'elle est aujourd'hui [...]. Yacouba Sylla était un conseiller assidu d'Houphouët sur beaucoup de plans. Il y avait des émissaires, des parents, des oncles qui circulaient entre les deux hommes et qui disaient à celui qui agissait ce qu'il fallait faire, où il fallait aller et où il ne fallait pas, pour réussir ce qui a été réussi.»³¹

L'amitié entre Yacouba Sylla et Houphouët basée sur le serment de servir l'homme africain ouvrit davantage le monde mystico-spirituel des savants du coran, à l'homme politique. Par le biais de Yacouba Sylla et de son réseau *tidjaniste*, d'autres relations très intenses se sont établies sur la base de la religion entre Houphouët-Boigny et le célèbre chef spirituel et homme politique soudanais, Hampaté Bâ, premier ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Mali en Côte d'Ivoire et de la Côte d'Ivoire au Mali. En 1967, cet homme politique et religieux prit définitivement ses quartiers à Abidjan où il s'adonna aux conseils spirituels des fidèles musulmans comme chrétiens. Ses activités religieuses sagement menées lui confèrent les qualités de guide spirituel très écouté et respecté d'Houphouët qui le côtoya assidument jusqu'en 1991, année de sa disparition. Outre Yacouba Sylla et Hampaté Bâ, Houphouët comptait de nombreux conseillers religieux dans le giron des marabouts, qui pour la plupart étaient des devins qu'ils consultaient régulièrement en pensant que ces derniers étaient dotés «du savoir encyclopédique, de la sagesse spirituelle et de la modestie sociale». A propos de ces conseillers spéciaux du président, Marie Miran soutient qu'ils jouissaient des largesses du président en termes de rémunération, mais ils devraient par ailleurs subir les réprimandes de celui-ci s'il arrivait qu'ils servent ses ennemis.

Plus généralement, Houphouët-Boigny consultait régulièrement de grands imams et sages musulmans tant pour aussi bien des questions religieuses que politiques. L'imam vénéré de Bondoukou, Ali Baba Timité, ami de lutte politique au temps du RDA, mort en 1988 avait ses entrées au palais présidentiel, tout comme les marabouts Cheik Soutoun Badji, le sénégalais N'djili M'baye et le malien Cheikh Sidy Modibo Kané Diallo qui respectivement dans les années 70 et 80 influencèrent Houphouët à cause de leur sagesse spirituelle.

³¹ Témoignage de Cheikna Sylla, in: Mel Frédéric Grah, 56 témoignages, riches, surprenants, édifiants, Abidjan 2005, 367.

Félix Houphouët-Boigny noua des alliances avec d'autres familles musulmanes dans le nord de la Côte d'Ivoire notamment en pays sénoufo, avec le patriarche Péléforo Gbon Coulibaly, chef traditionnel musulman sénoufo. Houphouët avait tissé de fortes et intimes relations avec Gbon, «son père spirituel» à cause des nombreux services politiques et mystiques que le chef sénoufo lui a rendu pendant la lutte coloniale et surtout pendant l'exercice de son pouvoir politique en tant que Chef d'Etat. Houphouët-Boigny, ne cessera de manifester partout et quand l'occasion se présentait à lui, son amitié avec la famille Gbon de Korhogo. Il effectua le déplacement à Korhogo pour témoigner sa reconnaissance à Gbon Coulibaly à la disparition de ce dernier en 1962. Mieux, il fit des membres de cette famille alliée, des hommes politiques et de hauts cadres de la Côte d'Ivoire postindépendance. En instrumentalisant son amitié avec la famille de Gbon Coulibaly, Houphouët récoltait des dividendes politiques dans le pays sénoufo, lequel avait insidieusement signé une sorte de pacte d'alliance avec Houphouët, leur libérateur et leur sauveur (il mit fin à leur souffrance avec l'abolition des travaux forcés).

Outre, les réseaux des imams et guides religieux, Houphouët a su aussi compter sur les associations islamiques pour mener à bien sa politique religieuse. En effet, réticents à leur constitution dans la première décennie postindépendance, le pouvoir politique parvint à les intégrer au cœur de sa politique musulmane, surtout avec l'offensive diplomatique des nations arabo-islamiques présentes en Côte d'Ivoire au début des années 1980 consécutivement aux booms pétroliers de 1973 et 1979 dans les pays arabes. Ce n'est qu'à partir de 1983, que l'*Union culturelle musulmane* (UCM), le *Conseil supérieur islamique* (CSI) et l'*Association musulmane pour l'organisation du pèlerinage à la Mecque* (AMOP) joueront un rôle essentiel dans la communauté musulmane ivoirienne. Mais, «à des degrés divers, toutes ces associations se lancèrent à corps perdu dans la course au pouvoir politique et succombèrent aux tentations de la cooptation»³². Le *Conseil supérieur islamique*, l'association la plus en vue, aux dires de l'imam Tidjane Bâ, était une «association para-étatique très politisée». Les responsables de cette association, pour la plupart des employés de l'administration publique, étaient des «lieutenants dociles à travers lesquels le pouvoir croyait se garantir le contrôle de l'Islam en Côte d'Ivoire»³³. Ceux-ci avaient noué des liens très politisés avec Houphouët de qui ils percevaient des subventions pour l'organisation du pèlerinage à la Mecque. Avec l'argent, Houphouët arrivait à manipuler les associations musulmanes autour desquelles était organisé tout un système d'escroquerie et de corruption surtout lorsqu'il s'agissait de l'organisation du pèlerinage à la Mecque où l'Etat apportait une forte subvention pour garantir son succès. Marie Miran dira en substance que «les idéaux islamiques disparaissaient dans le système de corruption qui guettait les associations islamiques»³⁴.

³² Marie, *Islam* (voir note 3), 239.

³³ Idem.

³⁴ Ibidem.

Construction d'édifices cultuelles et contribution financière à l'organisation des activités religieuses

Ce fut l'une des politiques de patronage qui révélera la dimension religieuse d'Houphouët-Boigny mais aussi, c'est elle qui déterminera la grandeur de sa foi.

Houphouët initie une campagne de souscription pour l'édification d'édifices religieux: Cette campagne démarre à Abidjan, dès 1964 avec le lancement de la mobilisation de fonds pour la construction d'une église catholique, d'un temple protestant et d'une mosquée. La réalisation de ces grands projets devrait être la preuve matérielle de la grandeur spirituelle du promoteur. Plus qu'un «acte de foi», la souscription à laquelle le président fait appel à tous les ivoiriens le 22 décembre 1964, le jour de son lancement devrait permettre la construction d'édifices non pas à «la mesure de nos ambitions mais à la seule mesure de notre foi [...] parce qu'il serait souhaitable que la Côte d'Ivoire soit le pays dont les actes s'inspirent toujours de l'amour et de la crainte de Dieu»³⁵. Une opération de collecte de fonds³⁶ selon chaque confession (Eglise catholique, protestante et l'islam) fut organisée pour que les ivoiriens manifestent leur générosité. En 1965, Houphouët mis en place un comité de collecte harriste. De 1966 à 1975, Houphouët autorisa des ponctions sur les salaires des fonctionnaires de l'Etat et des travailleurs du privé en vue de la construction d'édifices religieux (temples, Eglises et mosquées). De ces retenues sur les salaires, la communauté musulmane reçut 1 milliard 350 millions de Fcfa. La part qui est revenue aux catholiques s'élevait à 1 milliard 450 millions de Fcfa. Les protestants méthodistes reçurent de l'Etat de Côte d'Ivoire, 650 millions comme apport pour la construction d'édifices religieux à Abidjan.

De nombreuses mosquées sortirent de terre dans plusieurs villes du pays, notamment à Korhogo, Gagnoa, Daloa etc. Cependant, la plus grande manifestation de la mégalomanie religieuse du président fut la construction de la Basilique Notre Dame de Yamoussoukro.³⁷ De par sa taille et son étendue, la Basilique Notre Dame de Yamoussoukro est le plus grand édifice catholique au monde. Son architecture fait un remarquable jumelage avec la Basilique Saint-Pierre de Rome. Ce sont près de quarante milliards de francs CFA environ 122 millions d'euros soit 6% du budget annuel du pays, qui ont été engloutis dans la réalisation de ce grand

³⁵ Fraternité Matin, 22 décembre 1964.

³⁶ La contribution financière devrait être de 1000 FCA par habitant et par an. Cela donnait droit à une carte, preuve matérielle de la souscription. Les Ivoiriens devraient dès lors subir le harcèlement des membres des comités. La décision de souscription par la force devint dès impopulaire.

³⁷ La partie centrale de la basilique, majestueuse, culmine à 58 m de hauteur avec 100 m de diamètre, elle est surmontée d'un dôme de 90 m de diamètre, de 60 m de hauteur et d'une lanterne de 40 m de hauteur. Le poids total est estimé à 98 000 tonnes pour une hauteur de 158 m. Elle peut contenir 18 000 places dont 7 000 assises. La première pierre de l'édifice a été posée le 10 août 1985 et bénie par le Pape Jean-Paul II. La basilique est bâtie sur une surface de 130 hectares, avec un volume de terrassements de 800 000 m³. Les fondations sont constituées de 156 pieux forés à la bentonite de 1,10 m de diamètre et de 30 m de profondeur moyenne.

édifice religieux. Cet énorme investissement n'a d'ailleurs pas manqué d'être critiqué par des opposants à la mégalomanie d'Houphouët-Boigny. Face à ses détracteurs, celui-ci rétorquera que la Basilique Notre Dame de la Paix de Yamoussoukro a été financé sur fonds propre et non avec les ressources financières de l'Etat.³⁸

La participation financière et physique (directe ou indirecte) d'Houphouët aux fêtes et aux pèlerinages: Houphouët-Boigny ne cessera de manifester son soutien aux religieux en participant directement ou indirectement aux activités. Directement, il s'octroyait le loisir de participer à des cérémonies religieuses, notamment des décès, inaugurations d'édifices religieux ou de journées de rencontres et de prières. Concernant les journées spéciales, les exemples les plus probants furent celles des 18 octobre 1973 et 1975: Houphouët invita les Ivoiriens de toute confession confondue à participer à la journée annuelle de prière pour célébrer son anniversaire de naissance. En effet, en 1975, Houphouët-Boigny célébra son anniversaire qui coïncidait avec le cinquantenaire de l'Eglise catholique de Bouaké et la fin du Ramadan. Il participait à toutes ces cérémonies d'abord à Bouaké avec les catholiques puis à Yamoussoukro avec les musulmans. Même s'il professait la foi chrétienne, Houphouët ne voulant favoriser aucune religion, n'avait que pour leitmotiv «*Dieu est unique mais adoré sous plusieurs formes*». Toutes les principales fêtes chrétiennes (Noël, pâques, Ascension, Assomption, Pentecôte, Toussaint) auxquelles participait le président, en se rendant à la messe, étaient célébrées. A la veille de chacune de ces fêtes, le gouvernement, décrétait chômés et payés les jours de leur célébration ou le lendemain (le lundi de pâques et de la pentecôte).

Avec les musulmans, Houphouët-Boigny manifestait sa solidarité et sa charité à leur égard pendant le mois saint de ramadan et à l'occasion du pèlerinage à la Mecque, comme le témoigne la *Confédération des associations, organisations et conseils islamiques de Côte d'Ivoire* (CAOCICI):

«Pendant les mois sacrés du Ramadan, des centaines de tonnes de riz, de sucre, de lait, accompagnées d'importantes sommes d'argent sont donnés aux imams et chefs religieux en vue de les distribuer aux fidèles de leurs communautés, sans oublier qu'à chaque saison du pèlerinage à la Mecque, la Présidence de la République vient en aide aux associations organisatrices du pèlerinage agréées par le ministère de l'administration du territoire afin d'assurer les frais de voyage de plusieurs centaines de musulmans démunis financièrement, pour qu'ils accomplissent en toute facilité, le cinquième pilier de l'Islam (le pèlerinage). Après feu le Président Houphouët-Boigny, tous ses successeurs ont maintenu cette pratique qui est devenue une tradition en Côte d'Ivoire.»³⁹

³⁸ La construction de la Basilique ne fut du goût de certains politiques et même religieux (musulman et chrétien) au plus haut niveau parce que sa construction intervenait en pleine crise conjoncturelle que traversait la Côte d'Ivoire depuis le début des années 80 jusqu'à ce qu'elle soit mise sous Programme d'Ajustement Structurel. Que ce soit le cardinal Bernard Yago, premier cardinal ivoirien de l'histoire, ou Laurent Gbagbo l'opposant historique de Félix Houphouët-Boigny, tous ont dénoncé l'utilisation des deniers publics pour la construction de cette Basilique...

³⁹ Marie Adèle Djidjé, CAOCICI: le haut conseil des oulémas et imamats chez Gbagbo, in: *Fraternité Matin*, 11 Novembre 2005.

De façon indirecte, Houphouët lorsqu'il fut empêchée se faisait représenter officiellement aux fêtes religieuses. Marie Miran considère ses «représentations officielles» comme faisant partie des stratégies de contrôle de l'appareil étatique et plus particulièrement du président. Outre cela, Houphouët visait plus encore à témoigner tout son attachement à la communauté qu'il assiste. Aux cérémonies religieuses auxquelles participaient les représentants du président, la communauté devrait réaffirmer leur attachement aux idéaux de paix et de fraternité si chers au président. Les représentants même s'ils n'étaient pas de la confession comme ce fut le cas du ministre Auguste Denise, chrétien de son état qui, à maintes reprises a représenté le chef de l'Etat à la Mosquée Dioula de Treichville, influençaient les sermons parce que les grandes fêtes islamiques étaient regardées par le pouvoir comme étant des moments où les guides religieux s'adressaient avec solennité à leurs fidèles sur l'actualité politique et partageaient avec eux les visions de l'islam. Houphouët rechignait l'intégrisme et l'activisme religieux musulman dans des Etats africains comme en Libye, c'est pourquoi ses représentants se devaient de sensibiliser les communautés à tout sentiment terroriste.

Conclusion

Notre analyse a montré que pendant trente ans de régime unique, la politique religieuse de Félix Houphouët-Boigny a consisté à se rapprocher des communautés religieuses pour les mettre sous tutelle de l'Etat. L'autorité de l'Etat se trouvait ainsi renforcée. Pour le pouvoir politique et plus particulièrement dans la pensée du président, la liberté religieuse guidée par le principe de la laïcité ne devrait en rien permettre la dispersion de l'autorité. Une seule autorité, celle de l'Etat, plus encore du président devrait prévaloir. Les communautés religieuses, diverses et cloisonnées présentaient une unité dans leurs rapports avec Houphouët pour ainsi adopter une position remarquablement homogène vis-à-vis de l'Etat et de son président. Cependant, pour soumettre et accommoder l'ensemble des Ivoiriens à sa politique, Houphouët a axé sa politique religieuse sur la stratégie de cooptation clientéliste et de patronage politique. L'argent, l'affirmation de l'autorité politique et l'achat des consciences furent au cœur de la politique clientéliste du président. Ce système politique lui a permis d'interférer dans des domaines privés religieux pour vouloir s'imposer comme étant le «patron» des religieux ivoiriens. Ainsi, fit-il appel à son génie politique pour s'appuyer sur des collaborateurs recrutés dans le milieu politique pour servir sa cause religieuse. Voulant construire un Etat moderne, calqué sur le modèle occidental et fondé sur un type d'autorité légal rationnel, dont la légitimité résulte de la mise en œuvre de l'idéologie de l'intérêt général, Houphouët – disposant des ressources publiques comme s'il s'agissait de son patrimoine privé – avait personnifié son pouvoir, attirant à lui la sympathie et la soumission des hauts dignitaires religieux. Le mythe de «messie politique» qu'il a réussi à créer autour de sa personne

lui avait permis d'instrumentaliser ses rapports avec les chrétiens et surtout avec les musulmans. Si ses relations avec la hiérarchie chrétienne catholique étaient par moment tumultueuses, celles qu'il noua avec les musulmans étaient marquées par une sorte d'allégeance, ce qui lui a valu leur soutien indéfectible et sans faille pendant les trente années que nous avons étudié. Cependant, la politique religieuse d'Houphouët positionnant en sourdine la religion catholique au dessus des autres religions plus particulièrement l'islam, n'a-t-elle – on pourrait demander – pas été vue par les musulmans comme une sorte de «christianisation du régime»?

Houphouët-Boigny, le pouvoir politique et les religions en Côte d'Ivoire: 1960–1990

Houphouët-Boigny, premier président de la Côte d'Ivoire, érigea la loi sur la laïcité contenue dans la constitution de son pays, comme principe de base de sa politique religieuse. Ainsi, pour mettre en œuvre cette politique, il s'est employé à faire de la cooptation clientéliste, du patronage politique et de l'exploitation politique de ses rapports avec les groupements religieux ivoiriens, les principaux axes, en vue de la consolidation de son pouvoir politique.

Houphouët-Boigny, die politische Macht und die Religionen in der Elfenbeinküste: 1960–1990

Der erste Präsident der Elfenbeinküste, Houphouët-Boigny, erliess ein Laizitätsgesetz, das als Grundprinzip seiner Religionspolitik in die Verfassung des Landes Eingang fand. Freilich bemühte er bei der Umsetzung seiner Politik klientelistischen Stimmenkauf, politische Patronage und die politische Ausnutzung seiner Kontakte mit den Religionsgruppen in der Elfenbeinküste. Dies waren die Hauptachsen von Houphouët-Boignys Konsolidierung der politischen Macht.

Houphouët-Boigny, political power and religions in the Ivory Coast: 1960–1990

Houphouët-Boigny, the first president of the Ivory Coast, incorporated a law on secularism into the constitution of the country, as a basic principle of his religious policy. To implement this policy, he made use of clientelism and political patronage and also exploited for political purposes his relationships with the religious groupings in the country. It was principally by this means that he was able to consolidate his political power.

Mots clés – Schlüsselwörter – Keywords

pouvoir politique – politische Macht – political power; cooptation – Kooptierung – cooptation; patronage politique – politische Patronage – political patronage; clientélisme – Klientelismus – vote catching; politique religieuse – Religionspolitik – religious policy.

Félicien Navigué Coulibaly, Département d'histoire, Université de Cocody-Abidjan Côte d'Ivoire, Abidjan.

